

PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE2^E SESSION

QUÉBEC, LE 18 MARS 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 18 mars 2022*

Aujourd'hui, à dix heures, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 24 Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel du Québec afin d'y prévoir le pouvoir d'exiger qu'une personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de savoir où elle se trouve

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.